

Paris, le 22 novembre 2019.

Objet : **Réinscription pour l'année scolaire 2020-2021.**

Chers Parents,

Si vous souhaitez poursuivre la scolarité de vos enfants à l'Ecole La Providence-Passy, à la rentrée 2020, je vous remercie de bien vouloir glisser, **dans une enveloppe demi-format aux NOM, PRENOMS et CLASSES** actuelles des enfants, et à l'attention du secrétariat, Mme Emeline D'Angelo :

- le coupon ci-joint, complété et **signé par les deux parents** ;
- un **chèque d'acompte de 145 euros par enfant, à l'ordre de « OGEC La Providence-Passy »**, à valoir sur les frais de scolarité du premier trimestre 2020 ( *si plusieurs enfants, ne faire qu'un seul chèque global pour la réinscription* ). Cette somme ne sera pas remboursée en cas de désistement (sauf cas de force majeure).

**En raison des demandes qui nous parviennent, nous vous prions de remettre l'enveloppe contenant ces documents, à l'accueil, pour le jeudi 9 janvier 2020 au plus tard.** Nous considérerons en effet que vos enfants ne sont pas réinscrits après cette date, et leurs places seront alors disponibles pour l'accueil de nouveaux élèves.

**Pour les familles en attente d'une mutation professionnelle, ou ayant un projet de déménagement,** merci de bien vouloir cocher la case « réinscription provisoire », et d'en préciser le motif.

Vous remerciant de votre confiance, je vous prie de croire, chers Parents, à toute ma considération.

Marie-Martine Podechard  
Chef d'établissement

✂ .....

**Réinscription pour l'année scolaire 2020-2021.**  
Coupon-réponse à découper et **à déposer à l'accueil le 9 janvier 2020 au plus tard.**

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ , parents de :

1. \_\_\_\_\_ (prénom et nom de l'enfant) , scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ en 2019-20,
2. \_\_\_\_\_ (prénom et nom de l'enfant) , scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ en 2019-20,
3. \_\_\_\_\_ (prénom et nom de l'enfant) , scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ en 2019-20,
4. \_\_\_\_\_ (prénom et nom de l'enfant) , scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ en 2019-20,

- réinscrivent de manière ferme le(s) enfants cité(s) ci-dessus, pour l'année scolaire 2020-2021, à l'Ecole La Providence-Passy ;
- réinscrivent provisoirement le(s) enfants cité(s) ci-dessus, pour l'année scolaire 2020-2021, à l'Ecole de La Providence-Passy. Motif : \_\_\_\_\_ .

**ATTENTION : sans confirmation de votre part avant le 27 février 2020, l'inscription provisoire sera annulée.**

- versent un chèque d'acompte de : 145 € x \_\_\_\_\_ (nombre d'enfants) = \_\_\_\_\_ €
- ne réinscrivent pas le(s) enfants cité(s) ci-dessus, pour l'année scolaire 2020-2021, à l'Ecole de La Providence-Passy.

Date : \_\_\_\_\_

Signature **des deux parents** :